



DECISION N° **010** /RESER/PR du **15/11/2019**
portant nomination des membres des Groupes
Thématiques du Réseau Sous-Régional de Recherche en
Energies Renouvelables (RESER).

Le Président Régional du RESER

- VU l'Atelier des 26 et 27 avril 2018, tenu à Yamoussoukro, ayant consacré la création du Réseau Sous-Régional de Recherche en Energies Renouvelables ;
- VU l'Autorisation Préfectorale N° 1905 du 09 octobre 2018 portant reconnaissance légale du Réseau Sous-Régional de Recherche en Energies Renouvelables ;
- VU le procès-verbal de l'Assemblée Générale élective de Lomé du 22 décembre 2018, portant désignation des membres du Bureau Local du Réseau Sous-Régional de Recherche en Energies Renouvelables ;
- VU l'Assemblée Générale élective de Cotonou du 22 février 2019, portant élection du Président et des membres du Bureau Régional du Réseau Sous-Régional de Recherche en Energies Renouvelables ;
- VU les Statuts et Règlement Intérieur du Réseau Sous-Régional de Recherche en Energies Renouvelables ;
- VU les nécessités de service ;

DECIDE

Article 1 : Sont nommées dans les fonctions précisées en face de leur nom, pendant la durée prescrite par les textes du RESER, les personnes suivantes :

N°	POSTE	NOM ET PRENOMS	NATIONALITE	PROFESSION	STRUCTURE
01	SOLAIRE PHOTOVOLTAIQUE	COMPAORE Abdoulaye	Burkinabè	Attaché de Recherche	Centre National de Recherche Scientifique et Technologique (CNRST)
02	SOLAIRE THERMIQUE RENOUVELABLE	TIENDREBEOGO SALMWENDE ELOI	Burkinabè	Maître Assistant	INSTITUT DES SCIENCES (IDS)
03	BIOENERGIE (BIOMASSE)	KOUASSI KOFFI STANISLAS	Ivoirienne	Assistant	INP-HB YAMOUSSOUKRO
04	ENERGIE MARINE ET HYDRAULIQUE	KOUNOUHEWA BASILE	Béninoise	Professeur Titulaire	UNIVERSITE D'ABOMEY CALAVI COTONOU
05	ENERGIE EOLIENNE	MADOUYOU Saïdou	Nigérienne	Professeur Titulaire	Université Abdou Moumouni de Niamey

06	EFFICACITE ENERGETIQUE	SEMPORE JEAN FRANCIS	Burkinabè	Ingénieur industriel	INSTITUT 2IE OUAGADOUGOU
07	DEVELOPPEMENT DURABLE ET ENERGIES RENOUVELABLES	N'GUESSAN KOUAME NORBERT	Ivoirienne	Assistant	INP-HB YAMOOUSSOUKRO
08	GROUPE D'INTERET ECONOMIQUE	DIARRA MOUSTAPHA	Ivoirienne	Ingénieur industriel	SIR COTE D'IVOIRE

Article 2 : Les groupes thématiques ainsi créés constituent des fora au sein desquels des personnes et entités morales, de sensibilité thématique et d'intérêt commun, s'expriment, partagent et proposent des solutions via les ressources numériques, sur les aspects théoriques (modélisation) et technologiques, ainsi que sur l'évolution des marchés et des coûts.

Article 3 : Les personnes ainsi nommées auront droit aux avantages prévus par les Statuts et Règlement Intérieur du RESER.

Article 4 : La présente décision, qui prend effet à la date de sa signature, sera publiée partout où besoin sera.

Fait à Abidjan, le 15/11/2019

Le Président



Prof. N'GUESSAN Yao